



4èmes Journées nationales de France urbaine

Nantes, 9 et 10 septembre 2021

Jeudi 9 septembre 2021 – 14h/15h30

Atelier n° 3 : Logement/urbanisme

Responsables France urbaine : Emmanuel Heyraud / Philippe Angotti

Intervenants :

- **François REBSAMEN**, Maire de Dijon, président de la Communauté urbaine de Dijon (*en visioconférence*)
- **Catherine VAUTRIN**, présidente de la communauté urbaine du Grand Reims et co-présidente de la Commission Logement/urbanisme
- **Jean-Baptiste BUTLEN**, sous-directeur de l'aménagement durable à la DHUP (*en visioconférence*)
- **Renaud PAYRE**, vice-président de la Métropole de Lyon délégué au logement et à la politique de la ville
- **François RIEUSSEC**, président de l'Union nationale des aménageurs (UNAM)

Problématique : comment articuler la lutte contre l'artificialisation avec la nécessité de construire demain plus de logements et de meilleure qualité ?

La planification urbaine et le logement sont au cœur des actuelles transformations écologiques et énergétiques mais aussi un puissant vecteur d'aménagement des territoires. La fabrique de la ville doit s'inscrire dans une optique de résilience des ensembles urbains et du bâti en général, face au réchauffement et aux dérèglements climatiques.

Avec le zéro artificialisation nette (ZAN), l'acte de construire évolue au service d'une consommation plus sobre en terres, avec la nécessité par ailleurs de prendre en compte de nouvelles attentes sociétales liées au cadre de vie, au confort des pièces à vivre, aux besoins de verdure et d'extérieurs (balcons, terrasses) et d'espaces publics mieux aménagés et végétalisés.

La crise de la COVID 19 et les confinements qu'elle a imposés ont été de puissants accélérateurs d'évolutions qui étaient déjà en germe ces dernières années : comment, dans ce contexte, élus, architectes, urbanistes, aménageurs, paysagistes peuvent-ils inventer, via notamment les PLH et PLUi, de nouveaux équilibres, réconcilier villes et campagnes et renforcer encore la place de la nature en ville ?

Plus largement, comment l'objectif louable de sobriété foncière peut-il être concilié avec la nécessité de continuer à construire des logements, en particulier du logement social et très social, pour répondre aux besoins croissants des populations percutées par les effets de la crise ? Autant de

questions que cet atelier se propose d'aborder, avec la participation d'élus, aménageurs, techniciens et grands experts.

Déroulé :

L'atelier sera divisé en quatre séquences réparties comme suit :

Introduction et cadrage par Philippe ANGOTTI, délégué adjoint de France urbaine, et Emmanuel HEYRAUD, directeur cohésion sociale et développement urbain : **5 mn (rappel de la problématique, remerciement des intervenants)**

1. Intervention de **Jean-Baptiste BUTLEN** sur la lutte contre l'artificialisation, la définition et le cadre posé par la loi *Climat et résilience* récemment adoptée au Parlement : **10 mn**
 - Définition de l'artificialisation
 - Modalités de territorialisation des objectifs de diminution de l'artificialisation
 - Prochaines étapes : décrets à venir
2. Présentation de la problématique, de l'applicabilité et des conséquences des objectifs de lutte contre l'artificialisation au niveau local par **Catherine VAUTRIN** : **15 mn**
 - Les enjeux pour les territoires urbains
 - L'expérience du Grand Reims : comment faire ?
 - Comment construire des logements dans ce contexte ?
3. Présentation par **François REBSAMEN** des principales recommandations (provisaires) issues de la mission qui lui a été confiée par Matignon pour la relance de la construction durable : **15 mn**
 - Méthode de travail (réunions thématiques, études complémentaires, etc)
 - Premières préconisations (notamment fiscales) et accueil par le gouvernement
4. Débat avec l'ensemble des intervenants autour des 4 thématiques identifiées par la Commission Rebsamen : **30 mn**
 - Libération du foncier des communes et du foncier de l'Etat : le rôle des EPF, le fond friches, inventaire permanent des propriétés de l'Etat est-ce suffisant ? **François Rieussec**
 - Construction de logements sociaux et très sociaux : l'objectif des 250 000 logements en 2021 et 2022 est-il atteignable ? A quelles conditions ? **Renaud Payre**



- Fluidifier et simplifier les actes administratifs (autorisations d'urbanisme) : le risque d'une reprise en main de l'Etat ? **Catherine Vautrin**
- La proposition d'un contrat entre l'Etat et l'intercommunalité sur la relance de la construction durable : qu'en penser ? levier de développement ? à loger dans le CRTE ou les PLH ? **R. Payre/C. Vautrin/ F. Rieussec**

Réactions tribune et salle : **10 à 15 mn**

Conclusion et perspectives par François Rebsamen : **5 mn**